

EUROPEAN POLICY BRIEF

Les recherches menant à ces résultats ont bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, en vertu de la convention de subvention n°649263.

"L'auteur est le seul responsable de son contenu, il ne représente pas l'opinion de la Commission Européenne et la Commission n'est pas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des données qui y figurent."



MOVE

CARTOGRAPHIE DE LA MOBILITE - MOYENS, INSTITUTIONS ET EFFETS STRUCTURELS DE LA MOBILITE DES JEUNES

La seconde note d'orientation du projet MOVE fournit des recommandations basées sur les résultats globaux du projet, en mettant notamment l'accent sur les analyses effectuées dans les parties qualitatives et quantitatives visant à indiquer comment améliorer la qualité de six types de mobilité dans l'UE

Avril 2018

INTRODUCTION

La seconde note d'orientation fournit des résultats de recherche basés sur une approche multi-niveaux intégrative, élaborée dans le but d'étudier les modèles de mobilité des jeunes à différents niveaux et sous différents angles. L'ambition générale du projet MOVE est d'apporter une contribution fondée sur la recherche en vue d'améliorer les conditions de mobilité des jeunes en Europe et de réduire les impacts négatifs de la mobilité par l'identification de pistes en matière de bonnes pratiques favorisant ainsi le développement durable et le bien-être.

Dans le cadre du projet MOVE, six types de mobilité des jeunes ont fait l'objet de recherches approfondies : la mobilité liée aux échanges d'élèves, la mobilité liée au volontariat, la mobilité liée à l'emploi, la mobilité liée à l'enseignement supérieur, la mobilité liée à l'enseignement et la formation professionnels, et la mobilité entrepreneuriale. La recherche a été menée dans six pays : Allemagne, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Roumanie et Espagne.

La présente note d'orientation est basée sur les principaux résultats des approches qualitatives et quantitatives qui ont fait l'objet d'une association dans le cadre du projet en mettant l'accent sur les

antécédents et les expériences des individus, leur interaction avec leur environnement, leur capital social et les chaînes de mobilités subséquentes. Elle met notamment l'accent sur les dimensions qui entravent et favorisent la mobilité, ainsi que sur les impacts positifs et négatifs sur la mobilité. Ces dimensions identifiées sont les suivantes :

1. relations sociales
2. apprentissage
3. développement individuel
4. appartenance à une organisation
5. structure socio-économique et d'opportunité
6. dualité d'existence
7. chevauchements de mobilités.

Ces dimensions sont examinées ci-dessous comme étant essentielles à la formulation de recommandations sur la manière d'améliorer la qualité de la mobilité des jeunes dans l'UE

DONNEES ET ANALYSE

Dans le module de travail qualitatif (WP3), 206 entretiens approfondis centrés sur les problèmes rencontrés ont été réalisés auprès de jeunes mobiles dans le but de comprendre ces expériences du point de vue des jeunes lors de leurs mobilités, ou reconstitués rétrospectivement ; ces entretiens ont été complétés par 36 entretiens menés auprès d'experts dans le domaine de la mobilité des jeunes. L'analyse a conduit à l'identification des modèles de mobilité suivants :

- Les pairs comme incubateurs de la mobilité
- Apprendre quelque chose grâce à la mobilité
- Le travail institutionnalisé et l'éducation comme modèles nationaux de facilitation
- L'appartenance à une organisation, au cœur de la mobilité
- Les jeunes ayant des pratiques de jeunesse ambivalentes
- Le dilemme de la porte tournante.

L'enquête quantitative (WP4) a suivi les analyses des résultats obtenus dans les deux modules de travail précédents. La partie quantitative du projet abordait les facteurs défavorables et favorables, les motivations, les expériences et les obstacles rencontrés par les personnes mobiles et non mobiles en matière de mobilité, leur ancrage social spécifique et leur milieu social. L'enquête a fourni des résultats basés sur un ensemble de données regroupées de 8.706 répondants : 5.499 répondants pour l'enquête par panel, et 3.207 pour l'enquête en boule de neige dans le but d'obtenir une composition plus équilibrée entre les types de mobilité ainsi que les jeunes mobiles et non mobiles. Elle a fourni des analyses sur les aspects centraux de la mobilité, dont notamment:

- Les principales motivations pour la mobilité qui diffèrent dans l'éducation et la mobilité liée au travail, et qui varient également en fonction des macro-déterminants
- Les sources d'information pour la mobilité
- Le rôle d'intermédiaire et les comportements liés à la mobilité chez les jeunes
- Le rôle du capital social et des réseaux sociaux dans la mobilité des jeunes
- Les attentes en matière de mobilité et de plans de carrière
- Les activités transnationales et l'identité des jeunes.

Le module de travail n°5 a réuni les résultats des précédents modules de travail dans le but de dresser un tableau complet des schémas de mobilité des jeunes. Le travail de ce module incluait une triangulation des analyses en ce qui concerne les schémas de mobilité, les stratégies de

réalisation du rôle d'intermédiaire, les facteurs favorables et défavorables à la mobilité, et les effets positifs et négatifs de la mobilité. De plus, une explication des différences, en reliant les résultats aux cadres organisationnels et juridiques les plus récents, a été conclue par la formulation de recommandations politiques et le rapport final du projet.

La section ci-dessous porte sur l'interprétation des résultats du projet qui sont particulièrement pertinents pour la formulation de recommandations politiques visant à améliorer la qualité de la mobilité des jeunes. Les données et analyses présentées ci-dessous sont basées sur le croisement des perspectives des différents modules de travail et de leur méthodologie appliquée.

Principaux résultats du projet

1. Dimension des relations sociales

En tant qu'incubateurs de la mobilité, les pairs constituent l'un des principaux modèles de mobilité identifiés dans l'analyse qualitative et montrent comment les relations sociales quotidiennes et les organisations peuvent favoriser la mobilité des jeunes. Les relations avec les pairs sont, en fait, le principal contexte dans lequel la mobilité des jeunes est générée, induite ou entravée. Les amis jouent un rôle important dans la mobilité des jeunes. En outre, les résultats de l'enquête montrent que les amis jouent un rôle légèrement plus important dans les mobilités éducatives (35,3%) et qu'ils sont moins influents pour la mobilité liée au travail (30%). De plus, les réseaux de pairs sont considérés comme des sources d'information utiles sur la mobilité. Un grand nombre de jeunes s'appuient sur les informations liées à la mobilité fournies par des amis (35,7%) ainsi que par les réseaux sociaux qui figurent également parmi les moyens populaires d'identification des informations (25,7%).

En tant que telle, la mobilité n'apparaît pas spontanément dans le vide, mais est plutôt enracinée (intégrée) dans les réseaux sociaux. Pour les jeunes mobiles, les pairs sont surtout des amis ayant une expérience de la mobilité ; de même, les pairs sont également d'autres personnes (c.-à-d. des parents, frères et sœurs, connaissances) ayant une expérience de la mobilité antérieure ou en cours. Cela peut également être constaté dans les résultats de l'enquête quantitative qui montrent que 63,2% des répondants mobiles ont des amis qui ont fait un échange d'étudiants, 42,4% ont des amis qui ont étudié à l'étranger, et 51,4 % indiquent que leurs amis leur ont recommandé d'étudier à l'étranger. En outre, les pairs sont également influents dans le processus de décision : ils sont d'une importance capitale non seulement pour générer des plans de mobilité, mais aussi pour fournir une communauté d'accompagnement et pour créer une nouvelle forme d'appartenance. Ainsi, les pairs sont présentés comme une ressource centrale dans le processus même de la mobilité, permettant aux jeunes non seulement d'aborder la mobilité mais aussi de maintenir les formes existantes d'appartenance sociale et d'en créer de nouvelles ainsi que d'engager un dialogue avec les autres.

2. Dimension de l'apprentissage

Les processus d'apprentissage des jeunes sont étroitement liés à la mobilité. La phase préparatoire en elle-même est déjà interprétée comme un processus d'apprentissage. La mobilité est considérée, entre autres choses, comme une « énorme opportunité » pour les jeunes d'améliorer leur éducation. Ici, l'apprentissage d'une langue arrive en tête de liste. Les jeunes intègrent la langue dans la mobilité ; ils deviennent mobiles avec la motivation d'améliorer leurs compétences linguistiques existantes ou d'apprendre une nouvelle langue. L'apprentissage d'une langue est considéré comme la motivation la plus importante affectant la mobilité chez près de la moitié des répondants de l'enquête. En outre, l'apprentissage et l'amélioration des compétences en anglais revêtent une importance particulière pour tous les types de mobilité ; les jeunes associent l'anglais aux futures études et opportunités d'emploi. En suivant cet objectif par le biais de différentes mobilités, les jeunes se déplacent vers des pays anglophones et pratiquent l'anglais comme *lingua franca* dans des destinations internationales et globalisées.

Dans le même temps, la langue constitue également le principal obstacle à tout type de mobilité : plus d'un tiers des participants mobiles à l'enquête (32,4%) ont souligné le manque de compétences linguistiques comme étant un obstacle à leur mobilité, lequel a également été

constaté comme étant le plus important obstacle parmi les jeunes non mobiles (42,7%).

3. Dimension du développement individuel

Lorsque les jeunes expliquent avoir appris un grand nombre de choses, la mobilité est présentée comme un contexte dans lequel de nombreux types d'apprentissage ont lieu de diverses manières et pouvant conduire non seulement à l'apprentissage des langues mais aussi à de nouveaux positionnements, à l'indépendance et à l'adaptation aux organisations. De cette manière, les jeunes mobiles associent leur mobilité à leur désir de devenir indépendants et de « sortir ». Ces ambitions peuvent être présentées comme un ensemble spécifique de pratiques de la jeunesse. La mobilité est perçue comme un processus d'accès à l'indépendance, comme une chance d'apprendre à se débrouiller par soi-même et de tracer sa propre voie en dehors du cadre familial. De façon caractéristique, cela est également placé dans le contexte de leur parcours d'apprentissage en tant que jeunes. L'effet d'apprentissage est particulièrement évident en ce qui concerne les jeunes eux-mêmes et leurs propres réalisations. Les données indiquent que ces pratiques sont contextualisées par la plupart des jeunes selon leur groupe d'âge. Les analyses qualitatives fournissent des exemples de « jeunesse réussie » par des stratégies d'adaptation individuelles et en relevant les défis bureaucratiques. La mobilité permet également aux jeunes de découvrir des aspects de leur personnalité, ce qui leur donne une forte incitation au développement tant dans leur vie professionnelle que personnelle. Les données qualitatives confirment que la mobilité est comprise comme un processus qui aide à dévoiler de nouvelles perspectives et à créer des formes d'appartenance sociale, d'auto-positionnement et de recherche d'indépendance, qui sortent toutes du domaine du familial. Les jeunes soulignent également les opportunités que la mobilité leur offre pour trouver de nouvelles manières de se positionner dans les relations sociales au sein des nouvelles destinations. Dans l'ensemble, la mobilité est présentée comme un contexte dans lequel l'apprentissage est non seulement possible mais tout à fait nécessaire. Les jeunes agissent conformément aux attentes sociétales implicites vis-à-vis des jeunes : ils apprennent quelque chose. Ce processus d'apprentissage et la possibilité de « faire quelque chose d'autre » (par exemple, au lieu d'apprendre dans des contextes institutionnels formels tels que les écoles et les universités) sont perçus comme légitimant la mobilité. La mobilité elle-même n'est pas suffisante pour être qualifiée de mobilité des jeunes et doit être enrichie par des activités et des processus supplémentaires – d'apprentissage – afin d'être une mobilité des jeunes.

De cette manière, l'apprentissage par la mobilité est également important pour tous les types de mobilité des jeunes, y compris pour la mobilité professionnelle (c.-à-d. : l'emploi, l'entrepreneuriat). Pour eux, la mobilité permet d'améliorer les conditions de travail (31,2%) ou d'améliorer les possibilités de développement personnel et professionnel (28,7%).

4. Dimension de l'appartenance à une organisation

La préparation et l'organisation de la mobilité sont considérées comme un processus difficile pour les jeunes. L'hypothèse est que les jeunes sont plus facilement mobiles lorsqu'ils sont membres d'une certaine organisation. Pour devenir mobiles, les jeunes doivent devenir membres de l'organisation - pas nécessairement au sens littéral du terme, mais dans le sens où ils doivent se voir attribuer un certain rôle de membre, être plus ou moins formellement acceptés, et faire leurs preuves. Le rôle de membre le plus élémentaire s'obtient par adhésion à la catégorie visée par le programme de mobilité : dans le cas de la mobilité des élèves, le rôle des jeunes serait d'être mobiles en tant qu'écoliers ; dans le cas de la mobilité liée à l'emploi, leur rôle est d'être des travailleurs mobiles, etc. Les jeunes sont donc toujours mobiles en tant que membres d'une organisation, et non en tant que simples individus. Une fois que les jeunes sont en adéquation avec une organisation, s'ils ont acquis un certain rôle/appartenance à l'organisation qui leur en donne la possibilité, ils peuvent alors devenir mobiles.

Souvent, c'est par le biais de la mobilité que les jeunes doivent se débrouiller seuls. Même la préparation à la mobilité repose sur leurs propres ressources. Selon les résultats de l'enquête, plutôt que de compter sur le soutien d'organisations, les jeunes préfèrent compter sur leurs

propres sources d'information plus informelles et utilisent des sources personnelles comme les moteurs de recherche Internet (48,5%), les amis (35,7%) et les recommandations des enseignants (32,1%). Les communautés en ligne/réseaux sociaux et les sites Internet des universités sont également populaires pour obtenir des informations sur la mobilité (plus de 25%). Le fait de s'appuyer sur différentes sources d'informations et de contacter des organisations liées à la mobilité varie selon les types de mobilité. Alors que les jeunes en mobilité éducative ont tendance à s'appuyer davantage sur des sources informelles, à savoir les conseils des enseignants et les moteurs de recherche, et moins sur les canaux formels, les jeunes en mobilité liée à l'emploi ne s'appuient sur aucun canal formel : très peu (plus de 1%) mentionnent EURES, suivis par les portails spécialisés, les agences pour l'emploi et les sites Internet gouvernementaux.

5. Dimension de la structure socio-économique et d'opportunité

L'importance des relations avec les pairs et la famille indique également à quel point la mobilité des jeunes dépend des communautés personnelles et donc du degré d'intégration de ces communautés dans la mobilité des jeunes comme une forme de sécurité du milieu social et comme une forme de capital social, culturel et économique. Ces modèles sont présupposés comme des contextes personnels de facilitation des mobilités. Les parents ont une influence majeure sur le processus décisionnel des jeunes, puisque plus d'un tiers des jeunes (38,2%) ont déclaré avoir pris en compte leur avis et leur soutien. Les résultats montrent que le soutien familial constitue la principale source de financement de la mobilité (46,1%) avec les fonds privés et les économies (32,0%). Les facteurs socioéconomiques individuels déterminent les schémas de mobilité ou d'immobilité : le niveau d'éducation des jeunes et le niveau d'éducation des parents (pris comme indicateur du statut socio-économique) ont un impact positif sur la mobilité. Les antécédents familiaux (parents et grands-parents) en matière de mobilité (le fait d'avoir vécu à l'étranger au cours de leur vie) ont également un impact positif, tout comme l'âge du répondant. Les inégalités socio-économiques empêchent les jeunes de devenir mobiles et sont perçues comme l'un des principaux obstacles à la mobilité. Tous les jeunes n'ont pas les mêmes conditions financières positives pour devenir mobiles, ils ne proviennent pas de catégories sociales similaires et, de plus, nous avons observé des différences significatives entre les pays dans la majeure partie des analyses produites, ce que l'on a tendance à qualifier de nouvelle fracture Nord-Sud en Europe (Landesmann et Leitner, 2015). Le manque de ressources financières (21,8%) représente donc un obstacle important qui empêche les jeunes de devenir mobiles. Le manque de financement pour la mobilité est encore plus élevé pour les jeunes non mobiles (35,6%) et devrait être considéré comme un obstacle majeur à la mobilité, parallèlement aux compétences linguistiques insuffisantes.

6. Dimension de dualité d'existence

Dans les résultats qualitatifs, nous constatons que les jeunes associent leur mobilité et le fait de quitter leur foyer au désir de « s'évader ». La notion d'évasion est étroitement liée à la jeunesse. Au sens classique, il s'agit d'échapper aux contextes familiaux étroits et aux contextes scolaires également étroits. La mobilité des jeunes, du coup, comporte une double connotation d'évasion. D'une part, la phase de la jeunesse est façonnée par la séparation, le désengagement et la sortie des jeunes des contextes susmentionnés. Il s'agit de partir et de libérer de l'espace pour soi-même, de suivre sa propre voie – une voie différente de celles que les autres ont empruntés auparavant. Cette voie personnelle n'est généralement pas spécifiée. C'est l'idée générale de la jeunesse : chaque jeune peut acquérir son propre espace pour se développer de manière autonome. D'un autre côté, à cet égard, la mobilité est une forme d'évasion géographique. Être mobile est comparé au fait de laisser quelque chose derrière soi, d'aller ailleurs, d'atteindre une destination. Néanmoins, il s'agit davantage d'un processus d'« intégration » de leur espace que d'un processus de « sortie » de leur espace : en devenant mobiles, les jeunes expérimentent des pratiques qui les initient aux structures et procédures bureaucratiques, aux nouvelles pratiques de la vie quotidienne, aux normes et pratiques de la société active, etc. La mobilité des jeunes ne peut pas être perçue comme un moyen de s'évader, mais plutôt comme une initiation, une entrée dans certains contextes de la société (éducation, travail et famille) au sein d'un pays donné. Le dilemme de l'« évasion » ou de l'« intégration, sortie » est expliqué dans l'un des modèles de mobilité élaborés à partir de données qualitatives et inclut la difficulté de gérer la distance de

manière adéquate. Les jeunes sont constamment dans des endroits différents grâce à l'utilisation des réseaux sociaux et des télécommunications ; de cette manière, ils ne peuvent quitter aucun de ces endroits. Le désir de se détacher du monde connu et de découvrir l'inconnu par soi-même ne peut donc être que partiellement comblé en raison d'obstacles et de restrictions contextuelles. De plus, la dualité entre « intégration » ou « sortie » est renforcée par les pratiques sociales transnationales dans lesquelles les jeunes sont engagés dans le pays de destination. Les données qualitatives et quantitatives confirment le fait que, même après la mobilité, les jeunes ont tendance à maintenir davantage de contacts avec leurs connaissances dans leur pays d'origine qu'avec celles de leur pays de résidence. Selon les résultats de l'enquête, moins de la moitié maintiennent des contacts hebdomadaires avec des amis du pays de destination. En outre, d'autres analyses sur le transnationalisme social dans le pays de destination éclairent les conclusions qualitatives : l'ensemble du groupe de mobilité - par exemple, dans le contexte de la mobilité des étudiants - semble parfois constituer un monde à part. Une bulle est créée à laquelle les jeunes peuvent appartenir ou non. Les jeunes relèvent que de telles bulles sont formées et existent non seulement dans leur vie privée, mais aussi au travail, où les ressortissants et non-ressortissants interagissent dans des cercles séparés. Au final, cela ne signifie pas que la mobilité des jeunes en Europe intervienne entièrement dans le contexte des relations avec les pairs et que les jeunes ne quittent jamais la bulle de leurs pairs et de l'institution. C'est une situation centrale, mais très perméable. Lorsque les jeunes sont mobiles, cela transnationalise également leurs relations.

Bien que cette transnationalisation puisse être planifiée, c'est aussi quelque chose qui se produit dans le cadre d'un processus. Dans le processus de la mobilité, il n'y a pas qu'une seule étape : être à l'étranger et revenir. Au lieu de cela, il existe une série d'événements interconnectés (c'est-à-dire qu'une personne ici mène à une autre personne là-bas), comme on peut également le constater à partir des relations.

7. Chevauchements de mobilités

La mobilité initiale est particulièrement difficile et produit un souvenir durable, façonnant ainsi l'avenir des jeunes participants. En même temps, après l'avoir vécu une fois, les jeunes éprouvent l'impatience d'être à nouveau mobiles. Leurs attentes futures changent également : plus de la moitié (54,5%) des jeunes qui sont actuellement mobiles voient une plus grande mobilité dans leur avenir, laquelle est également fortement présente chez les jeunes possédant une expérience de mobilité antérieure (40%).

Les facteurs financiers, organisationnels et logistiques orientent également les mobilités qui se chevauchent : l'analyse qualitative montre que les mobilités sont combinées entre elles. Dans certains cas, les jeunes se déplacent d'un endroit à un autre et, une fois qu'ils terminent un type de mobilité, ils commencent le suivant, en combinant souvent jusqu'à cinq mobilités dans un même lieu de destination. Des exemples de chevauchements de mobilités présentent des stratégies de protection contre les limites bureaucratiques, juridiques et financières de certains cadres de mobilité dans le cadre des programmes de mobilité de l'UE (exemple de concaténation de mobilités : une personne est venue étudier dans le cadre d'un programme de maîtrise ; puis elle s'est lancée dans un stage, parallèlement à ses études, et a commencé à faire du bénévolat, ce qui l'a ensuite conduite à l'entrepreneuriat). Dans d'autres cas, les jeunes répètent plusieurs fois les mêmes types de mobilité, ce qui est courant, par exemple dans le cas du service volontaire.

IMPLICATIONS POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS

Amélioration de la qualité de la mobilité des jeunes en Europe

Les recommandations ci-dessous ont été formulées spécifiquement pour la seconde note d'orientation en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de six types de mobilité.

1. Recommandations concernant la mobilité de l'enseignement supérieur

La mobilité des étudiants en Europe est principalement une mobilité à court terme, en ce sens que les étudiants ne passent qu'un ou deux semestres dans un établissement à l'étranger et qu'une structure de soutien institutionnel bien développée est très importante à cet égard. Cela inclut un personnel en nombre suffisant et compétent pour fournir des informations dans un délai raisonnable, à la fois dans les établissements de départ et d'arrivée. Des procédures préétablies et transparentes facilitent le passage à une mobilité réalisée, tant pour les étudiants que pour les établissements.

- **Un intérêt en faveur de la mobilité de l'enseignement supérieur pourrait déjà être suscité lors de la mobilité des élèves.** La mobilité engendre la mobilité - la sensibilisation aux autres possibilités de mobilité (par exemple : la mobilité de l'enseignement supérieur) devrait être encouragée dès le plus jeune âge. Pour cela, des opportunités d'acquisition ou de maintien des **compétences dans différentes langues** devraient être proposées largement et gratuitement, c'est-à-dire largement incluses dans l'éducation scolaire et dans l'enseignement supérieur. La qualité des formations linguistiques devrait être améliorée. Le **multilinguisme** existant chez les jeunes devrait être considéré comme une ressource dans la société et devrait être reconnu politiquement en tant que tel et soutenu publiquement. L'apprentissage des langues étrangères devrait être encouragé le plus tôt possible dans les écoles.
- Les inégalités doivent être prises en compte lors du processus de sélection. Pour les **étudiants défavorisés, il devrait y avoir des programmes adaptés et définis** afin de répondre à leurs besoins. De tels programmes devraient également être complétés par des programmes de mobilité virtuelle et d'autres moyens d'aider les étudiants à expérimenter une mobilité harmonieuse. Souvent, les jeunes défavorisés n'envisagent même pas de prendre part à un programme (du fait de son association à des dépenses financières), les établissements concernés devraient donc prendre l'initiative de l'action plutôt que d'attendre une action de la part des étudiants.
- **Difficultés de financement** : le manque de financement constitue un obstacle considérable à la mobilité, notamment dans les pays périphériques. Les bourses d'études **ne suffisent pas à couvrir les coûts**, un financement des étudiants défavorisés devrait être mis en place afin que la mobilité réduise les inégalités existantes au lieu de les perpétuer. Une certaine flexibilité dans le système économique d'Erasmus+ devrait être envisagée afin de permettre le travail rémunéré pendant la mobilité, et d'autres types de mobilité pourraient également être renforcés (mobilité à court terme pour ceux qui n'ont pas les moyens de partir plus longtemps).
- **Sources d'information : les structures de coordination et de soutien dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) d'origine et d'accueil devraient être améliorées.** Différents services ne sont souvent pas en contact avec les bureaux internationaux, ce qui conduit à des difficultés dans l'accréditation des sujets dans certains pays. En outre, les étudiants internationaux ne peuvent pas accéder à tous les cours des EES hôtes (ou bien le processus de demande n'est pas clair pour toutes les parties impliquées dans les établissements d'origine et d'accueil) ;
- **Le transfert de connaissances entre pairs** représente un moyen très efficace de diffuser l'information, mais il n'est pas très répandu car il n'existe pas de système concret déjà en place. Lorsque les étudiants reviennent de leur mobilité, il devrait y avoir un système de diffusion de leurs connaissances, qui consisterait en une combinaison d'échange entre pairs et de coordination au niveau des EES ;
- **Réduire les exigences institutionnelles excessives.** Le processus d'inscription à un programme d'échange d'étudiants devrait être facilité : actuellement ce processus est encore bureaucratique, impliquant un volume important de formalités administratives entre établissements, et il manque de coordination entre les établissements concernés. Les programmes, tels que les programmes d'échange sans ou avec moins de formalités

administratives, devraient accorder la priorité à la simplification des procédures de demande.

2. Recommandations concernant la mobilité liée au volontariat

Le volontariat revêt une pertinence sociale dans la création de capital social et dans la promotion des valeurs de citoyenneté active et de responsabilité sociale, tout en stimulant le développement personnel et professionnel. Il existe néanmoins différents obstacles que rencontrent les jeunes avant, pendant et après leur mobilité en tant que volontaires.

- Les problèmes financiers représentent le principal obstacle à la mobilité des jeunes. Des **systèmes de soutien financier plus élaborés** sont donc nécessaires afin d'atténuer ce problème : un soutien financier plus large et un système élaboré visant à soutenir les jeunes disposant de moins de ressources financières sont nécessaires.
- Le manque d'information parmi les jeunes qui ne constituent pas la cible principale des programmes de mobilité des jeunes et la mauvaise information générale peuvent être atténués comme suit : afin d'informer les jeunes de manière égale sur leurs opportunités, les « **nouveaux** » **médias Web 2.0** tels que Twitter, Facebook, Instagram, etc., devraient être utilisés plus largement. Les réponses aux questions y étant interactives (phénomènes de bulle de filtres, filtres extrêmes et effet de renforcement), il est donc nécessaire d'**ouvrir des sphères d'informations interactives**, ouvertes, adaptables et adaptées aux jeunes.
- Le volontariat a un impact à la fois sur le plan social, en développant de bonnes relations de travail avec des pairs internationaux, et sur le plan personnel, en vertu du fait que les jeunes apprennent à mieux se connaître. L'expérience de la mobilité contribue à l'autoréflexion et au réexamen de la perception de leur environnement, y compris les relations avec les pairs, en **encourageant le développement de nouvelles relations avec les pairs** qui prennent de l'importance et inspirent de nouvelles expériences de mobilité. Notre recommandation consiste ici à offrir aux jeunes la **possibilité de partager leurs expériences en créant des espaces** leur permettant de réfléchir à leurs expériences et de fournir des **conseils de pairs à pairs** : lorsque les organisations parviennent à fournir un soutien à un niveau très « personnel » (notamment sur les aspects bureaucratiques, si quelqu'un ne comprend pas un formulaire, par exemple), lorsqu'il existe des structures spéciales permettant de bénéficier de l'aide de mentors, d'anciens volontaires, etc. : les pairs servent de médiateurs entre les organisations et les jeunes.
- Afin de **tirer des enseignements de cette mobilité des jeunes** qu'ils facilitent, les organisations doivent créer :
 - **des contextes de facilitation flexibles** : des éléments participatifs au sein des organisations sont nécessaires (« ruissellement ») pour que les expériences et les connaissances des jeunes sur les besoins, les obstacles structurels, les processus et les possibilités et défis organisationnels s'ajoutent aux connaissances institutionnelles. Ces processus de « ruissellement » peuvent être organisés de manière participative et peuvent ouvrir de nouveaux espaces dans lesquels les pairs et d'autres jeunes peuvent simultanément analyser leurs expériences.
 - D'une manière générale, la **transparence** à tous les niveaux est nécessaire : le processus de demande et les critères de sélection doivent être rendus transparents pour tous. Les organisations d'accueil doivent indiquer clairement leurs attentes afin que les jeunes mobiles sachent quoi attendre de leur service volontaire. Enfin, l'organisation d'origine doit clairement indiquer à l'avance de quelle manière elle pourra et ne pourra pas soutenir les jeunes mobiles pendant leur mobilité.

3. Recommandations concernant la mobilité liée à l'emploi

La mobilité liée à l'emploi constitue une transition de la jeunesse à l'âge adulte, de l'éducation au travail, du chômage à l'emploi. Cependant, cette transition n'est pas toujours directe. Une fois que les jeunes deviennent mobiles, ils sont plus incertains quant à leur retour. La mobilité liée à

l'emploi n'est **pas aussi structurée que les autres types de mobilité**. L'accès au marché du travail est parfois problématique pour les jeunes dans les pays de destination.

- **Des informations** sont disponibles pour les jeunes, mais il est difficile de filtrer les différentes sources. Il est donc crucial d'engager les centres et programmes dédiés à la jeunesse à diffuser des informations sur les opportunités de mobilité des jeunes, y compris sur les **opportunités d'emploi**.
- Des informations officielles sont disponibles si l'on est en mesure de les trouver. Cependant, les jeunes comptent principalement sur les canaux informels lorsqu'ils cherchent un emploi à l'étranger. Des **sources d'information informelles**, telles qu'une personne-relais, une personne importante, la communication entre pairs, et des organisations de jeunesse actives, devraient être intégrées dans la diffusion de l'information sur la mobilité des jeunes.
- La mobilité liée à l'emploi est un type de mobilité non structurée. En outre, afin d'améliorer la mobilité des jeunes et d'aider les jeunes à l'organiser, les **organisations à but lucratif et les entreprises privées** pourraient intervenir pour rapprocher les jeunes et l'emploi dans les pays de destination.
- Il est nécessaire **d'investir dans les animateurs de jeunesse et les organisations de jeunesse** qui peuvent guider les jeunes avant leurs expériences de mobilité, sachant qu'ils peuvent être les premiers à implanter la notion d'« être mobile » à un âge précoce.
- De nombreux jeunes se retrouvent coincés dans le segment inférieur du marché du travail dans les pays de destination et n'ont aucune aide pour gravir les échelons professionnels. Certains d'entre eux ne connaissent pas leurs droits et possibilités dans les pays de destination. Ils ont besoin de **conseils en matière d'emploi pour les jeunes employés**, c'est-à-dire de centres au sein des pays de destination.
- Le Premier emploi EURES est un nouveau programme d'emploi ; cependant, comme dans le cas d'autres programmes de mobilité existants, il éprouve des difficultés à atteindre les jeunes. Ainsi, EURES doit faire des efforts sur la **qualité**, et pas uniquement sur la quantité, en ce qui concerne la diffusion de son programme. **Le placement au lieu du recrutement**.
- **Les données/résultats de recherche** sur l'emploi des jeunes devraient être **utilisés par les praticiens**. La recherche devrait être partagée avec tous ceux qui travaillent dans le secteur de la jeunesse (Commission européenne, organisations nationales, autorités locales, services publics nationaux, organisations pour l'emploi, entreprises, universités, etc.) afin de développer leur méthodologie de travail dans le cadre de la mobilité des jeunes avec la recherche fondée sur des données factuelles.

4. **Recommandations concernant la mobilité liée à l'EFP**

La mobilité liée à l'EFP a été étudiée en Allemagne et en Espagne, ce qui nous permet de formuler plusieurs recommandations différentes, car les systèmes d'EFP et les cadres institutionnels partagent les mêmes objectifs mais diffèrent dans leur développement et leurs résultats. La mobilité liée à l'EFP en Allemagne se distingue des autres domaines de la mobilité, mais aussi des pratiques de mobilité liée à l'EFP en Europe. Ceci est fortement imputable à la mise en œuvre fortement institutionnalisée et standardisée du programme Erasmus+. La mobilité allemande liée à l'EFP est largement encadrée par sa réglementation stricte de la formation professionnelle en alternance. La durée de la mobilité espagnole liée à l'EFP est généralement d'environ trois mois. La majorité des étudiants participants perçoivent leur subvention d'étude uniquement à leur retour.

- De nombreux jeunes ne connaissent pas l'EFP en tant que domaine de mobilité. C'est pourquoi il est important de développer de **nouvelles campagnes de sensibilisation**

auprès des jeunes et des entreprises afin de populariser ce type de mobilité, son fonctionnement et ses avantages pour les jeunes et les entreprises.

- Afin d'augmenter les expériences de travail de bas niveau pendant l'apprentissage, ainsi que les mobilités individuelles, une **base de données des entreprises et des employeurs européens** désireux d'accueillir des étudiants mobiles serait utile, suivant le modèle d'autres types de mobilité (SVE).
- Il devrait y avoir **davantage de flexibilité dans le financement** de la mobilité liée à l'EFP. Cela pourrait être réalisé, par exemple, en accordant **davantage d'autonomie aux agences nationales** dans la gestion de leurs fonds.
- **Améliorer l'acquisition linguistique** dans les plans d'étude de l'EFP. Améliorer l'accès au soutien linguistique en ligne pour tous les participants du programme Erasmus.
- **Renforcer les ressources humaines des écoles d'EFP** en créant un poste de « consultant en mobilité » intégré dans des réseaux de différents niveaux permettant aux étudiants et aux enseignants d'être mobiles.
- **Renforcer la mobilité des enseignants.** Les avantages de l'envoi et de l'accueil d'enseignants se traduisent par un développement du réseau pour les futures mobilités des étudiants et une sensibilisation des étudiants de l'EFP.
- **Améliorer le système de financement** pour s'assurer que les fonds arrivent avant le départ des étudiants en vue de réduire l'obstacle économique à l'EFP et d'**améliorer le système de suivi** afin de garantir la qualité de la formation (adaptation entre les études et le travail) ainsi que les conditions de travail.
- Dans la mesure où les étudiants de l'EFP en alternance « travaillent » dans des entreprises depuis le début, il semble possible de **promouvoir les échanges d'étudiants de l'EFP au sein d'entreprises multinationales** grâce à un programme spécifique « d'internationalisation et de mentorat » avec un parcours administratif réduit.

5. Recommandations concernant la mobilité des élèves

La mobilité des élèves est la première expérience de mobilité pour la plupart des jeunes ; elle pourrait les motiver et les inciter à poursuivre d'autres mobilités comme la mobilité de l'enseignement supérieur, la mobilité liée à l'EFP, la mobilité liée au volontariat, etc. C'est pourquoi divers aspects façonnent la mobilité des élèves qui devient la base d'autres mobilités subséquentes.

- Jusqu'à présent, les informations sur la mobilité liée aux échanges d'élèves n'ont pas été harmonisées entre les pays de l'UE. **Les acteurs de l'UE devraient créer une collecte systématisée de données intersectorielles.** Une telle base de données permettrait également d'unifier les expériences et les pratiques établies dans le domaine de la mobilité des élèves ainsi que d'éviter les doublons de travaux identiques effectués par différents acteurs.
- **Une connexion/coopération** devrait également être établie entre les **projets de recherche** portant sur un même sujet au sein de l'UE. Cela pourrait être coordonné par les organisations de l'UE ; les initiatives-cadres européennes, comme la Plate-forme européenne pour la mobilité étudiante, pourraient organiser des événements à destination des chercheurs et des praticiens afin d'enrichir les connaissances dans le domaine de la mobilité des élèves.
- **Cette connexion/coopération** devrait également être mieux mise en œuvre en ce qui concerne le financement en vue d'améliorer la mobilité des élèves participant à un

programme d'échange ; des programmes/financements réciproques ainsi que des interactions individuelles/communautaires devraient exister.

- Afin d'améliorer la mobilité des élèves, nous pouvons nous inspirer des **pratiques déjà développées** dans le domaine de l'éducation non formelle et utiliser ces **pratiques d'apprentissage non formelles** organisées en dehors du système formel établi. On peut citer à titre d'exemples:
 - **formation/mobilité des enseignants**, expérience et compétence en matière d'apprentissage interculturel (importance d'avoir des enseignants possédant une expérience interculturelle ou de mobilité et des compétences pour travailler avec des classes multiculturelles et des activités de loisirs multiculturelles d'élèves participant à un programme d'échange)
 - **impact sur la communauté** (sensibilisation aux avantages que les communautés qui accueillent des élèves participant à un programme d'échange peuvent en obtenir, et identification des difficultés : les jeunes mobiles interagissent avec leurs pairs, enseignants et familles d'accueil et peuvent promouvoir la compréhension et la sensibilité interculturelles dans la vie quotidienne. Toutefois, les jeunes peuvent aussi faire face à l'hostilité, aux stéréotypes négatifs et au sous-investissement durant leur séjour. Pour éviter ces résultats négatifs, les communautés doivent développer des stratégies et des compétences appropriées pour la participation aux échanges internationaux d'élèves)
 - **outils/ressources** (l'apprentissage non formel fournit des ressources disponibles en ligne pouvant être utilisées dans tous les domaines de la mobilité, y compris pour les échanges d'élèves)
 - **apprentissage facilité pour l'individu ou le groupe** (organisation d'ateliers, de séminaires ou de cours de courte durée sur différents sujets afin de promouvoir l'apprentissage interculturel)
 - **encourager et faciliter les opportunités non formelles** d'expériences d'échanges interculturels
 - réduire les possibilités de contact de groupe/**augmenter les chances d'interactions individuelles entre pairs.**
- **Afin de faciliter les échanges d'élèves, les établissements et les programmes devraient veiller à ce que les formats d'échanges d'élèves soient flexibles afin qu'ils soient plus inclusifs.** Veiller à ce que les étudiants disposent de choix différents adaptés aux besoins de tous les jeunes qui s'abstiennent de tout contact de groupe et favorisent le contact individuel (lié à l'interaction entre pairs).
- Il est important de renforcer les **compétences interculturelles** pour les jeunes, l'intérêt pour la mobilité des élèves devrait être soutenu par les enseignants et les familles qui pourraient **introduire une culture d'accueil avec des stratégies**, telles que les familles d'accueil.
- **Les programmes scolaires nationaux devraient garantir la reconnaissance de la période d'étude réalisée à l'étranger** afin que les jeunes n'aient pas à redoubler une année = coordination de la reconnaissance du diplôme/de la mention obtenue et internationalisation des processus d'accréditation. Cette démarche devrait également être soutenue et coordonnée par l'UE.
- Établir des **relations mentor-mentoré/ réseaux de pairs.**

6. Recommandations concernant la mobilité entrepreneuriale

La mobilité entrepreneuriale est un processus spécifique : les jeunes soulignent qu'il faut « vivre l'esprit d'entreprise ». La mobilité liée à l'esprit d'entreprise est fragile et sensible aux changements socioéconomiques tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil. En conséquence, pour soutenir l'intérêt des jeunes pour la mobilité entrepreneuriale, une offre accrue de formations sur la création d'entreprise est recommandée.

- Les parties prenantes nationales devraient **créer des formations et des possibilités d'échange sur la création d'entreprises à l'étranger.**
- Pour soutenir la mobilité entrepreneuriale des jeunes, il est important d'élargir et de diversifier les **possibilités de financement** tout en améliorant, en parallèle, la transparence de l'information sur l'accès aux ressources et aux procédures financières.
- En général, l'entrepreneuriat devrait être promu de manière égale dans l'ensemble du pays d'origine. Il est donc important de garantir **l'égalité des chances** pour les jeunes issus de différentes régions d'un même pays.
- Établir des **relations mentor-mentoré/ réseaux de pairs.** Les systèmes de soutien par les pairs sont importants, notamment afin de faciliter l'accès à l'information sur les possibilités et les procédures de financement disponibles, en vue de faciliter la familiarisation avec les systèmes administratifs au sein du pays hôte.
- Les acteurs institutionnels atteignent leur objectif si les jeunes entrepreneurs reviennent. Les acteurs devraient donc **renforcer les compétences afin d'aider les jeunes à revenir.**
- Il existe différents discours sur la réussite entre les jeunes et les institutions ; certains jeunes associent la « réussite » au fait qu'ils soient devenus des entrepreneurs transnationaux, tandis que pour certains jeunes la « réussite » désigne le fait d'être des entrepreneurs compétitifs et innovants dans leur pays d'origine. La conception institutionnelle des programmes devrait **tenir compte des discours des jeunes sur la réussite.**
- **Les programmes de soutien** devraient également être conçus en **fonction des besoins** des jeunes et non en fonction des besoins des institutions.
- Élargir les **prestations de protection sociale aux entrepreneurs Erasmus+** (c.-à-d. une allocation de recherche d'emploi) afin de leur fournir suffisamment de ressources pertinentes en temps utile en vue de leur éviter la nécessité d'avoir un emploi simplement destiné à assurer leur survie, et d'assurer leur dévouement total à la gestion de leur entreprise.
- **Améliorer la coordination** entre les différents acteurs et niveaux institutionnels ; il existe une multiplicité de programmes sur différents niveaux d'administration, ainsi que des programmes privés ; il est donc absolument nécessaire d'améliorer la communication, ainsi que la qualité et la diffusion des informations pertinentes concernant la mobilité entrepreneuriale.
- **Harmoniser la législation relative à l'entrepreneuriat dans les pays de l'UE** afin d'encourager les activités entrepreneuriales des jeunes et la mobilité internationale à cette fin.
- La mobilité entrepreneuriale est parfois entravée par des procédures bureaucratiques excessives concernant les documents nécessaires à la création d'entreprise. Le processus est encore plus complexe en raison des nouvelles langues nécessaires dans les pays de destination. Des **procédures et informations en ligne** sur la fiscalité, les assurances, etc., **devraient être fournies en plusieurs langues** sur les réseaux sociaux.
- La mobilité entrepreneuriale est parfois perçue comme relevant d'un parti pris sexiste. Il est donc recommandé de **soutenir l'entrepreneuriat féminin** par la création de structures et de programmes de soutien pour les femmes entrepreneurs, notamment pour celles qui ont une famille.

Références :

Landesmann, M. & Leitner, S. M. (2015). *Intra-EU Mobility and Push and Pull Factors in EU Labour Markets: Estimating a Panel VAR Model (Mobilité intracommunautaire et facteurs d'attraction et de répulsion sur les marchés du travail de l'UE : estimation d'un modèle VAR en panel)*. [Document de travail 120.] Vienne : Institut viennois d'études économiques internationales.

PARAMETRES DE RECHERCHE

L'ambition générale du projet MOVE est d'apporter une contribution fondée sur la recherche en vue d'améliorer les conditions de mobilité des jeunes en Europe et de réduire les impacts négatifs de la mobilité par l'identification de pistes en matière de bonnes pratiques, favorisant ainsi le développement durable et le bien-être.

La **principale question de recherche** est la suivante : en quoi la mobilité des jeunes peut-elle être « bonne » à la fois pour le développement socio-économique et pour le développement individuel des jeunes, et quels sont les facteurs qui favorisent/entravent cette mobilité bénéfique ?

Basés sur une approche de recherche interdisciplinaire et multi-niveaux, les principaux objectifs du projet MOVE sont les suivants :

1. réaliser une analyse exhaustive du phénomène de la mobilité des jeunes dans l'UE ;
2. générer des données systématiques sur les schémas de mobilité des jeunes en Europe à partir d'études de cas, d'une enquête sur la mobilité et d'une analyse de données secondaires ;
3. fournir une base de données intégrée quantitative sur la mobilité des jeunes européens ;
4. offrir un cadre théorique fondé sur la recherche dans lequel la mobilité peut être prise en compte, contribuant ainsi aux débats scientifiques et politiques ;
5. explorer les facteurs qui favorisent et les facteurs qui entravent les bonnes pratiques sur la base d'une approche intégrative utilisant des données qualitatives et quantitatives ;
6. fournir des connaissances et des recommandations fondées sur des données factuelles à l'intention des décideurs grâce à l'élaboration de modèles de bonnes pratiques en vue de
 - a. formuler des recommandations d'interventions fondées sur la recherche afin de faciliter et d'améliorer les cadres institutionnels, juridiques et programmatiques de la mobilité en ce qui concerne les différentes formes et types de mobilité, ainsi que les conditions/contraintes de la mobilité pour les jeunes en Europe ;
 - b. dispenser des conseils et une expertise aux pays confrontés à des difficultés importantes liées à la mobilité géographique des jeunes travailleurs.

Approche globale et méthodologie

Le projet MOVE repose sur une conception de recherche multi-niveaux et transdisciplinaire. Au niveau micro, les jeunes et les mouvements transfrontaliers, ainsi que les facteurs de favorables et défavorables sont les principaux points d'attention. Au niveau méso, le champ organisationnel du type de mobilité concerné dans le cadre des réglementations légales nationales et internationales est pris en compte. Enfin, au niveau macro, les données sociales et économiques à l'échelon national et régional seront regroupées et analysées en ce qui concerne la situation des jeunes en matière de mobilité.

Le projet de recherche MOVE se compose de six modules de travail qui comprennent, outre le module de gestion (WP 1) : l'analyse des données secondaires (WP 2) ; six études de cas sur différentes formes de mobilité (WP 3) ; une enquête sur les pratiques situées, les expériences et les facteurs d'influence de la mobilité, basée sur un échantillonnage en deux étapes incluant un

panel (n = 5.499) et un échantillonnage en boule de neige (n = 3.207) parmi les jeunes mobiles et non mobiles (WP 4) ; la triangulation de l'analyse qualitative et quantitative (WP 5) ; et un module de travail (WP 6) pour la communication, la diffusion et l'exploitation.

Les études de cas sont basées sur six types pertinents de mobilité des jeunes en Europe, tels que décrits ci-dessus dans la présente note d'orientation :

1. mobilité des étudiants dans le cadre de l'enseignement supérieur
2. mobilité liée au volontariat transfrontalier
3. mobilité liée à l'emploi
4. mobilité liée à la formation professionnelle
5. mobilité liée aux échanges d'élèves
6. mobilité entrepreneuriale.

L'accent mis sur ces six types de mobilité nous permet d'étudier les différentes facettes de la mobilité au-delà de la structure des programmes spécifiques de mobilité des jeunes.

IDENTITE DU PROJET

NOM DU PROJET	Cartographie de la mobilité - parcours, institutions et effets structurels de la mobilité des jeunes en Europe (MOVE)
COORDINATEUR	Prof. adj. Dr. Birte Nienaber, UNIVERSITE DU LUXEMBOURG, Luxembourg, birte.nienaber@uni.lu
CONSORTIUM	ACADEMIA DE STUDII ECONOMICE DIN BUCURESTI – ASE Bucuresti – Bucarest, Roumanie AGENCE EUROPEENNE POUR L'INFORMATION ET LE CONSEIL DES JEUNES ASBL – ERYICA – Luxembourg, Luxembourg DEUTSCHES JUGENDINSTITUT EV – DJI – Munich, Allemagne EURICE EUROPEAN RESEARCH AND PROJECT OFFICE GMBH – Eurice – Sarrebruck, Allemagne UNIVERSITÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES DE L'OUEST DE LA NORVÈGE - HVL – Sogndal, Norvège ILUSTRE COLEGIO NACIONAL DE DOCTORES Y LICENCIADOS EN CIENCIAS POLITICAS Y SOCIOLOGIA – ICN – Madrid, Espagne MISKOLCI EGYETEM – UNI MISKOLC – Miskolc, Hongrie STIFTUNG UNIVERSITAT HILDESHEIM – UH – Hildesheim, Allemagne
SCHEMA DE FINANCEMENT	Programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation (2014-2020), Défi sociétal 6 – « L'Europe dans un monde en mutation : sociétés inclusives, innovantes et réfléchies », appel YOUNG-2-2014, rubrique « Mobilité des jeunes : opportunités, impacts, politiques »
DUREE	Mai 2015 – avril 2018 (36 mois)
BUDGET	Contribution de l'UE : 2.499.912,00 €
SITE INTERNET	http://move-project.eu/
POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS	Contact : Michaela Scheid, m.scheid@eurice.eu

La version française, qui est une traduction de l'original en anglais, est présentée à titre d'information uniquement. En cas de divergence, l'original en anglais fera foi.